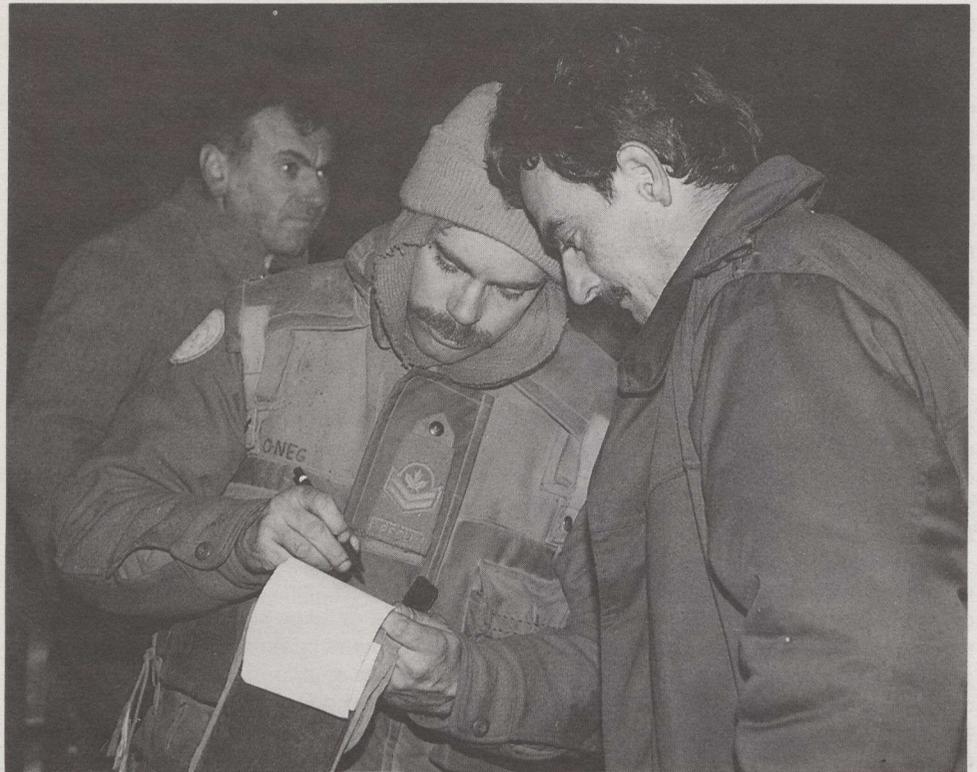


Nations Unies de répondre à de nouvelles demandes de maintien de la paix, alors qu'elles peuvent à peine satisfaire les demandes actuelles. Bien que maintenir la paix soit une fonction de plus en plus fréquente et importante de l'Organisation, on agit toujours comme si c'était une opération urgente et rare. Le personnel des Nations Unies chargé de superviser les opérations de maintien de la paix est très peu nombreux, dispersé un peu partout et surchargé de travail. En outre, le financement est insuffisant. Beaucoup d'États membres ne paient pas leur part des dépenses, la paient en retard ou ne paient rien du tout.

Le Secrétaire général des Nations Unies a préparé un rapport intitulé «Agenda pour la paix» dans lequel il examine les possibilités d'intensifier les efforts de l'ONU dans les domaines de la diplomatie préventive, de l'établissement de la paix et du maintien de la paix. Il recommande notamment de permettre à l'ONU d'intervenir dans des cas que l'on aurait autrefois jugés comme relevant des affaires intérieures d'un État. Il propose également que l'on mette à la disposition de l'ONU des unités chargées d'imposer la paix, et bien armées, qui seraient capables d'intervenir dans des points chauds du monde en 48 heures ou moins.

Étant l'un des «vieux routiers» du maintien de la paix, et l'un de ceux qui y contribuent le plus, le Canada aura une grande influence dans le débat sur son orientation future. Il a déjà précisé que l'on devrait étendre la notion traditionnelle de maintien de la paix à la protection des personnes et des États, comme l'a proposé le Secrétaire général. Ottawa a également exhorté tous les membres des Nations Unies à régler sans retard les frais du maintien de la paix qui leur incombent. Le Canada continuera d'apporter une contribution importante à la sécurité internationale par le maintien de la paix, en proposant son personnel, son matériel, son expérience et ses idées.



Hugh Mackenzie, caporal-chef dans les FC, relève le nom d'un Serbe à qui les soldats ont confisqué une arme automatique C-79 pendant une patrouille dans la zone protégée par l'ONU. Le mandat de la FORPRONU prévoyant, entre autres, la démilitarisation de la zone, les habitants n'ont pas le droit de porter des armes automatiques.

Photo du sergent Margaret Reid des Forces canadiennes

Sigles

AECEC — Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
 AGNU — Assemblée générale des Nations Unies
 (C)AC — (Convention sur les) armes chimiques
 CAD — contrôle des armements et de désarmement
 CD — Conférence du désarmement
 CDNU — Commission du désarmement des Nations Unies
 CHF — Comité des hauts fonctionnaires

CSCE — Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe
 CTBT — Traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires
 FC — Forces canadiennes
 FCE — Forces armées conventionnelles en Europe
 SEAE — secrétaire d'État aux Affaires extérieures
 START — Traité sur la réduction des armes nucléaires stratégiques
 TNP — Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires
 Voir aussi pp. 6-7.

Prévision

Activités en matière de contrôle des armements et de désarmement auxquelles participe le Canada, d'avril à juillet 1993.

En cours : Forum pour la coopération en matière de sécurité, Vienne

En cours : réunions du Groupe consultatif commun (FCE), Vienne

En cours : Commission consultative pour le régime «Ciel ouverts», Vienne

Avril : Groupe de travail du Moyen-Orient sur le contrôle des armements et la sécurité régionale, Washington

Du 19 au 23 avril : comité préparatoire de la CAC, La Haye

Du 19 avril au 10 mai : CDNU, New York

Du 10 au 14 mai : Comité préparatoire de la TNP, New York

Du 10 mai au 25 juin : session de la CD, Genève

Du 10 juillet au 2 septembre : session de la CD, Genève

Le Bulletin du désarmement est publié quatre fois par année par AECEC. Pour faire inscrire votre nom sur notre liste d'envoi ou pour obtenir des exemplaires supplémentaires (gratuitement),



in English.

le contrôle des

Printed on recycled paper



Imprimé sur du papier recyclé